



Arzier

Du boulot pour quatre migrants

Dès jeudi et jusqu'au 15 juillet, quatre requérants d'asile actuellement logés à l'abri de protection civile de Nyon travailleront à la commune d'Arzier à raison de 20 heures par semaine. Ils apporteront un appui dans l'entretien des espaces verts, le nettoyage des sentiers et diverses réfections... Ils toucheront une indemnité de 300 francs par mois. Ces personnes seront encadrées par les employés de la commune et par un délégué de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM). **Y.M.**